

- Cette charte s'applique aux établissements hospitaliers de la région de l'UCOG-PACA-OUEST ainsi qu'à tout autre établissement qui souhaite adopter cette charte.
- L'objectif de la Charte Onco-gériatrique est de faire connaître aux personnes âgées atteintes de cancer (ainsi qu'à leurs proches et aidants) les engagements des professionnels concernant leur prise en charge spécifique tout au long de leur maladie.
- La Charte Onco-gériatrique, en tenant compte des spécificités des patients âgés, énonce des principes de bonnes pratiques qui peuvent contribuer à améliorer la prise en charge des patients âgés atteints de cancer.
- La Charte établit la manière dont les malades âgés atteints de cancer, leurs aidants, les professionnels de santé, peuvent travailler comme partenaires dans une relation ouverte et positive, dans le but d'améliorer le parcours de soins et d'augmenter l'efficacité des processus de santé et en particulier de diminuer la iatrogénie* au cours du parcours personnalisé de soins.
- En adoptant cette charte, les professionnels d'un service ou d'un établissement s'engagent à en respecter chacun des points et à la communiquer aux patients âgés et à leurs aidants par les meilleurs moyens disponibles (internet, affichage, mise à disposition...)
- La Charte donne aux personnes âgées, ainsi qu'à leur entourage, les moyens de s'impliquer personnellement dans leur parcours de soins.
- La Charte Onco-gériatrique, premier standard global de soins créé et porté par les professionnels qui s'impliquent en oncogériatrie, est un outil de coopération forgé à partir d'une réflexion commune, pour la communauté dans son ensemble.

* Iatrogénie : Nom donné à l'ensemble des troubles imprévisibles ou non prévus pouvant survenir à la suite d'une action médicale.

La Charte

Onco-Gériatrique de l'UCOG PACA-OUEST

Les professionnels s'engagent vis-à-vis des patients âgés atteints de cancer à :

I - SOINS

- a. Favoriser l'accès à un avis spécialisé oncologique et l'accès à une réflexion pluridisciplinaire avec un gériatre quel que soit l'âge ou l'état de santé du patient âgé.
- b. Avoir toujours comme objectif, outre le traitement du cancer, la préservation de l'autonomie du patient âgé ainsi que sa qualité de vie.
- c. Promouvoir une prise en charge de proximité incluant et informant en temps réel le médecin généraliste référent.
- d. Informer et accompagner avec bienveillance le patient âgé et son entourage dans la description claire et précise de sa situation médicale. Information incluant diagnostic, pronostic (une opinion sur l'évolution probable de la maladie) traitement proposé., risques et alternatives possibles, et effets secondaires des différentes stratégies proposées (consultation d'annonce et plan personnalisé de soins).
- e. Mettre en œuvre dans la mesure du possible les moyens et les collaborations nécessaires pour repérer la fragilité des patients âgés atteints de cancer.
- f. Mener chaque fois que nécessaire une réflexion éthique autour du patient et respecter ses directives anticipées quand elles existent.

II. ENTOURAGE DU PATIENT

- a. Garder dans la mesure du possible le patient âgé comme l'interlocuteur principal.
- b. Reconnaître les aidants comme partenaires de soins et mettre en œuvre tous les moyens disponibles pour les aider et les soutenir tout au long du parcours de soins.
- c. Favoriser une communication optimale avec tous les intervenants auprès du patient âgé (médicaux et non médicaux) à l'hôpital et au domicile.